

LA LETTRE DE L'AFPEN

EDITORIAL

Oui à l'unité, non à la subordination.

Oui à la promotion de la psychologie dans toute notre institution

Promouvoir la place des psychologues et de la psychologie à l'école a toujours été le cap de notre association depuis sa création en 1962. 2017 fut une étape nécessaire pour reconnaître statutairement notre profession et la maintenir au sein de l'institution. Tout n'a pas été obtenu lors des travaux préliminaires à la création du corps des psychologues de l'Éducation nationale. L'AFPEN défendait un concours à niveau Bac+5 qui aurait permis plus facilement d'obtenir un ajustement sur la grille des agrégés, mais tous les syndicats à l'époque n'ont pas suivi. L'AFPEN s'était également mobilisée lors de ces travaux pour que la question de l'organisation fonctionnelle soit abordée et traitée. Là encore, une centrale syndicale s'est opposée en arguant qu'il fallait « garder l'existant » (à savoir, pour le second degré, les Directeurs des CIO et les IEN-IO). Aujourd'hui, dans de nombreuses académies, l'exercice de notre profession est en difficulté. Si les psychologues du premier degré n'y trouvent pas leur compte (une dernière enquête menée par l'AFPEN pointe l'ab-

sence d'une vraie organisation fonctionnelle dans la majorité des départements avec absence de prise en compte des besoins des conditions d'exercice des psychologues) il semblerait que ceux du second degré ne se satisfassent pas non plus de l'existant. Alors ?

Les dix organisations (associations, syndicats, société savante) réunies dans le G10, représentant les psychologues de l'éducation nationale travaillent cette question depuis quatre années. Si quelques points communs ont pu être dégagés (nécessité d'une organisation fonctionnelle pour mettre en place une vraie formation, pour accueillir les stagiaires, pour donner une visibilité à la psychologie, en ayant une transparence sur la nomination de « conseiller/animateur/référent psy », etc.), un consensus ne se dessine pas. Que faire ? Ayons le courage de la vérité. On peut se demander si certains ne jouent pas la montre pour mieux faire passer leur projet. Une organisation syndicale clame qu'il faille présenter au ministère un projet unitaire. Seulement, l'une des difficultés, est qu'il faille s'aligner sur leur projet qui ne fait pas l'unanimité. Comme d'autres organisations, nous avons considéré à l'AFPEN qu'il était temps de demander au ministère l'ouverture d'un groupe de travail sur la question de .../...

2021-3
novembre

Directeur de la publication

Laurent Chazelas

Président de l'AFPEN

@laurentchazelas



P 1-2 Editorial

P 3-4 Vie associative nationale

P 5 Congrès de Toulon

P 6 Journée des délégués

P 7-12 Relations partenaires

P 13 Colloques et Conférences

P 14 Idées lecture!

P 15 Revue Psychologie & Education

P 16 Textes officiels et liens utiles

LA LETTRE DE L'AFPEN

EDITORIAL (suite)

.../...

l'organisation fonctionnelle pour notre corps, et en particulier pour le premier degré. Les motions qui furent adoptées lors de notre dernière assemblée générale nous le demandent. Cette stratégie nous semble constructive et oblige chacun à sortir du bois en présentant clairement son projet.

En quatre ans, ce ministère n'a eu que peu de reconnaissance pour notre profession. Il faut l'entendre.

Dois-je rappeler ici que nous portons la création d'un axe psychologique fort, indépendant du médical et indépendant du pédagogique !

Alors si nous ne voulons pas que d'autres au ministère nous assignent une place ou fonction trop ancrée du côté de la santé, ou trop assimilée à un fonctionnement

pédagogique, il est utile d'aller exposer notre vision.

En prenant connaissance dans cette lettre de l'activité de l'AFPEN des dernières semaines, vous comprendrez que votre association reste fidèle à ses engagements des premiers jours. Notre pays rentre dans une période électorale. L'AFPEN ira au contact des principaux candidats à l'élection présidentielle pour faire entendre la voix des psychologues de l'Éducation nationale. Et du projet que nous portons voté par son millier d'adhérents. Ce n'est pas rien.

Notre prochain congrès qui se tiendra à Toulon en juin prochain abordera par de multiples entrées la question de l'organisation de la profession dans l'institution au regard notamment de ce qui se passe chez nos voisins européens. Les inscriptions sont déjà ouvertes, avec une offre promotionnelle en couplant avec le renouvellement de l'adhésion à l'AFPEN pour 2022. N'attendez pas, vous pourrez ainsi bénéficier d'un paiement fractionné.

Bonne lecture.

Laurent Chazelas

INFORMATION DE DERNIÈRES MINUTES

DISPARITION DE ROGER PERRON LE 9 NOVEMBRE DERNIER

Nous venons d'apprendre avec beaucoup d'émotion la disparition cette semaine de Roger Perron à l'âge de 95 ans. Psychologue clinicien et psychanalyste, Roger Perron a contribué à la réflexion des psychologues à propos des déficiences mentales de l'enfant. Il n'a eu de cesse d'interroger les concepts et les pratiques au service de la prise en charge des enfants souffrant de troubles cognitifs de l'apprentissage. Il serait intéressant de revisiter aujourd'hui ses apports au moment où le concept de Trouble Neuro Développemental *TND* semble être à son apogée. Nous ferons paraître un article plus conséquent sur le site de l'AFPEN.



Nous adressons toutes nos condoléances à sa famille.

Vie associative nationale



Conseil d'Administration Des 30 septembre et 1er octobre 2021

Après plus d'un an et demi de communication à distance, le Conseil d'Administration de l'AFPEN s'est réuni en présentiel pour deux journées de travail au CISP à Paris, les 30 septembre et 1er octobre 2021. Ce fut un plaisir de se retrouver et de partager ensemble le désir de soutenir notre profession bien malmenée en ces temps de crise. Cette rencontre a permis d'avancer sur les actions engagées auprès des partenaires, auprès des adhérents, au niveau international et autour de l'actualité de notre profession. L'AFPEN, soucieuse de permettre une meilleure communication avec ses adhérents et les psychologues de tous horizons, a travaillé sur la construction d'un nouveau site internet, plus moderne, plus facile d'accès et plus attrayant. Le lancement de celui-ci est effectif depuis le 8 novembre.

Un groupe de travail s'est attelé à l'organisation de la journée des Délégués départementaux prévue le 2 octobre (voir ci-après).

Le prochain CA en présentiel, prévu en janvier, aura pour objet l'organisation de l'Assemblée Générale de l'AFPEN qui se déroulera à Toulon le 2 juin 2021.

Vous trouverez le Compte-rendu de ce CA sur le site de l'AFPEN onglet adhérent



Mouvement au Bureau National de l'AFPEN

Véronique Le Mézec, vice-présidente de l'AFPEN, a annoncé son souhait de ne pas prolonger sa présence au sein du Bureau National de l'AFPEN au-delà de ce qui était initialement prévu (soit en septembre si le congrès associatif avait eu lieu), ceci afin de pouvoir assumer pleinement ses nouvelles charges présidentielles à l'ISPA. Elle reste présente au Conseil d'Administration et apportera son soutien au BN concernant les actions pour lesquelles elle est engagée.

Afin de pourvoir cette place laissée vacante, un nouveau vote a eu lieu lors du CA de septembre : Monique Poblète, membre du CA chargée des relations avec les Délégués départementaux, a été élue à l'unanimité et intègre le BN.

Nous souhaitons la bienvenue à Monique dans ses nouvelles fonctions.



Monique Poblète

Vie associative nationale



Rencontre avec le Comité d'organisation du Congrès de Toulon

Lors de la journée des Délégués départementaux, le Comité d'organisation du prochain Congrès de l'AFPEN a présenté les avancées concernant cet évènement très attendu, qui se déroulera du **2 au 4 juin 2022**. L'affiche du Congrès et les thématiques abordées ont été présentées aux Délégués départementaux lors de la journée des DD du 2 octobre. Il a été décidé qu'un tarif promotionnel sera proposé pour toute adhésion 2022 à l'AFPEN. Pour toute information, consulter le site de l'AFPEN .

Visite des centres de formation des psychologues de l'éducation nationale

Des membres du CA, accompagnés de délégués départementaux de l'AFPEN se sont rendus dans les centres de formations de Lille et Rennes en septembre et octobre afin de présenter notre association aux psychologues stagiaires. La rencontre avec les stagiaires de Bordeaux s'est déroulée en visioconférence. La visite au centre d'Aix-en-Provence est prévu le 23 novembre. Les dates de rencontres pour Lyon, Paris et Nancy ne sont pas encore arrêtées. A Lyon, le responsable du centre a proposé d'établir une convention intégrant le congrès à la formation des psychologues, comme c'est déjà le cas pour le centre d'Aix-en-Provence .



Mouvement au CA

Anne-Sophie Gourvennec, élue au Conseil d'administration à l'AG de Deauville pour un mandat de 2 ans a souhaité finir celui-ci à la date initialement prévue, soit en septembre. Elle s'est investie durant ces deux années au sein du Comité de lecture de la revue et a représenté l'AFPEN au CEPE.

Karim Boudjemaà membre de l'AFPEN depuis 2007 a également fait part de sa démission du Conseil d'Administration. Élu au CA et ayant siégé au bureau national, Karim s'était investi depuis de nombreuses années au sein du comité de lecture de l'AFPEN.

Nous les remercions tous deux chaleureusement pour leur investissement associatif et leur souhaitons une très bonne continuation dans leurs projets futurs.

Vie associative nationale

Psychologies et psychologue dans l'école du 21^e siècle

Partager, expérimenter, comprendre

27^e congrès de l'AFPEN 02.06.22 – 04.06.22 Toulon Palais des congrès Neptune

QUELQUES THEMES AU PROGRAMME

- Psychologie scolaire internationale
- Ecole inclusive et enfants à besoins éducatifs particuliers
- Protection de l'enfance et école
- Outil systémique au service de l'école
- Crise sanitaire
- Les parents dans l'école du 21ème siècle
- Numérique et impact des écrans
- Gestion des situations de crise
- Motivation
- Accueil de populations multiculturelles
- Enfants hautement perturbateurs
- Relation famille - école
- Troubles du Neuro-Développement
- Déontologie
- Climat scolaire risques et impacts
- Problématique d'attachement à l'entrée à l'école

Congrès de l'AFPEN TOULON 2022

Inscriptions à partir du 15 novembre 2021

NOUVEAUTÉS

Adhésion et inscription couplées avec tarif préférentiel

Paiements échelonnés possibles

Le site du Congrès sera ouvert très prochainement

TOULON SITE REMARQUABLE

Découverte de la Rade en bateau

Visites Guidées de Toulon...

Insolite

Ludique

Historique

Culturelle

Olé Olé

...

Téléphérique : un Panorama Exceptionnel

Balade en petit train ... Du Palais Neptune aux plages

Pour plus d'informations cliquez [ici](#)

Vie associative départementale



Journée des Délégués Départementaux Du 2 octobre 2021

La journée des Délégués départementaux de l'AFPEN s'est déroulée à Paris, au CISP RAVEL, le samedi 2 octobre 2021. 35 délégués venant de toute la France ont répondu présents à cette rencontre, moment fort de notre vie associative.

Quelques temps forts de cette rencontre

La présentation du nouveau Site AFPEN !

De nombreux échanges entre départements ont permis d'établir des analyses quant aux modalités d'animation au sein des délégations pendant la crise sanitaire. Les impacts semblent différents selon les départements, temps de sidération pour tous au tout début puis recherche de liens entre collègues dont l'association a pu servir de catalyseur ou de ciment.



Les délégués font état des difficultés de remplacements de collègues qui partent à la retraite et de postes qui ne sont pas pourvus. Comment l'AFPEN peut-elle alors intervenir entre nécessité de remplir nos missions sur des secteurs professionnellement adéquat ?

Ce fut aussi l'occasion de présenter les résultats d'une enquête spécifique de l'AFPEN auprès des délégués dégagant une photographie nationale du fonctionnement des délégations, de leurs besoins et de leurs projets.



Les délégués, en plus d'un groupe de discussion par mail, ont désormais un espace qui leur est dédié sur le nouveau site qui sera enrichi au fur et à mesure du temps.

La journée est passée bien vite entre présentation du congrès et des actions en cours de l'AFPEN nationale.

Il a également été question du calendrier associatif à venir pour préparer l'assemblée générale du 2 juin prochain.

La prochaine réunion des délégués départementaux en présentiel est fixée au 1er juin à Toulon.

Relations partenaires



ASSOCIATION NATIONALE
DES PSYCHOLOGUES
DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

INVITATION AUX JOURNÉES DE SESSIONS DE FORMATION DE L'ANPEC

L'AFPEN a été conviée lors d'un temps de rencontre mardi 14 septembre 2021 au Croisic aux journées organisées par l'Association Nationale des Psychologues de l'Enseignement Catholique ANPEC.

Ces journées de sessions de formation ouvrent traditionnellement l'année scolaire et marquent le début de l'année associative. Le thème abordé cette année fut « **s'ajuster aux générations connectées et hyper connectées dans notre travail de psychologue de l'Éducation** ».

Le président de l'AFPEN eut l'occasion de rappeler les liens d'amitiés qui existent entre nos deux associations, les actions communes déjà réalisées au niveau national (journées d'études à Paris en 2017 et 2019) et international (Dans le cadre de l'ISPA où nos deux associations sont affiliées et représentent la France).

A ce jour, au niveau européen, c'est une représentante de l'ANPEC qui participe aux travaux de l'EFPA (et plus précisément du NEPES). Laurent Chazelas a appelé de ses vœux qu'un collectif se constitue regroupant les associations de psychologues de l'Éducation pour mieux représenter au niveau européen la diversité de l'exercice de la profession dans ce champ (Rappelons que jusqu'en

2017 cette représentation était assurée par Françoise Corman, membre du CA de l'AFPEN).

Nos deux associations se sont promis de se rencontrer lors de temps d'échanges à programmer dans le but d'étudier les actions que nous pourrions entreprendre ensemble dans l'avenir : Notre métier est commun dans des institutions différentes. Il y aurait une grande richesse de se connaître davantage et de s'enrichir mutuellement.

Au-delà d'une prise de parole officielle, les nombreux échanges avec les participants furent le témoin de l'intérêt porté les uns aux autres. Voilà de belles intentions que nous devons maintenant mettre en musique.

Psychologues du monde éducatif, unissons-nous !

Le CA de l'ANPEC au Croisic le 14 septembre



2021 - 6ème journée d'études du CNCDP (27 novembre 2021)



TRANSCRIRE ET TRANSMETTRE

La responsabilité des psychologues dans leurs écrits
Plus d'informations [ici](#)

Relations partenaires



Actualités du G10

Une réunion G10 a eu lieu le 6 octobre sous une forme hybride. Laurent Chazelas y assistait en présentiel (à Paris), Fanny Designe en distanciel. Lors de cette rencontre a été évoquée l'actualité concernant l'obligation vaccinale qui s'applique aux psychologues (la loi du 5/08/2021).

Les psychologues de l'Éducation nationale ont découvert cette nouvelle exigence à la rentrée et n'en comprennent pas les fondements sanitaires. Comme la majorité des professionnels travaillant à l'école, ils ne sont pas en contact avec des personnes vulnérables. Actuellement, les psychologues EN ne pouvant répondre à l'exigence de l'obligation vaccinale ne sont pas autorisés à exercer leurs missions. Les conséquences se font sentir sur le service rendu aux élèves, aux familles et aux équipes d'établissements, d'autant plus que les psychologues d'autres ministères ne travaillant pas avec des publics vulnérables ne sont pas soumis à cette obligation.

Représentants AFPE: Laurent Chazelas, Fanny Designe, Véronique Le Mézec



CERéDéPsy *Construire Ensemble la Réglementation de la Déontologie des Psychologues*

La nouvelle version du code de déontologie est datée du 9 septembre 2021. Elle est le fruit d'un travail d'actualisation mené par 21 organisations de psychologues, représentatives de tous les champs d'exercice (Santé, Éducation, travail, justice, protection de l'enfance, sécurité, jeunesse et sports, activité libérale...), regroupées au sein du CERéDéPsy.

Le premier code de déontologie est paru en 1961. Il a ensuite fait l'objet d'actualisations régulières (1996, 2012, 2021) afin de mieux répondre aux évolutions sociétales, aux demandes des usagers, au renouvellement des pratiques des psychologues ainsi qu'à l'avancée de la Recherche. Ce code sert de référence pour les psychologues dans leur exercice quotidien mais aussi aux travaux de la Commission Nationale Consultative de Déontologie des Psychologues (CNCDP) qui répond aux interrogations des usagers et des professionnels.

Le CERéDéPsy travaille également à la recherche de solutions réglementaires afin de donner à ce code une existence et une visibilité qui le rendent incontournable, sans pour autant passer par la création d'un ordre professionnel pour les psychologues.

61^{ème} CONGRÈS DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PSYCHOLOGIE

8, 9, et 10 Décembre 2021

Risques et ressources à tous les âges de la vie

Tours – Université, site des Tanneurs

SFP Société Française de Psychologie 120^e anniversaire

Psychologie des Âges de la Vie et l'Adaptation

www.sfpsy.org

Relations partenaires

Collectif CEP-Enfance
Construire ensemble la politique de l'enfance

Enfance, l'état d'urgence

Nos exigences pour 2022

éres



Un livre, une conférence de Presse, une audience et une marche pour la cause des enfants

Lors de la précédente Lettre de l'AFPEN, nous vous informions de la sortie de l'ouvrage du CEP.E « **Enfance, l'état d'urgence** » auquel l'AFPEN a contribué. Ce livre est désormais sorti en librairie et nous ne pouvons que vous engager à vous le procurer dans votre librairie (voir sur le site ères [ici](#)).

De cet ouvrage collectif ressort 10 exigences urgentes pour la cause des Enfants parmi lesquelles : ***Une politique publique universelle pour l'enfance, l'avènement d'un grand ministère de l'enfance, l'institution d'un code de l'enfance, le respect intégral des droits des enfants, le développement et la revitalisation des services publics pour l'enfance, l'attribution des moyens humains et financiers,***

Le 8 octobre dernier, dans la matinée, une conférence de presse fut organisée par le CEPE pour que ces exigences soient connues du plus grand nombre.

Dans l'après-midi, le collectif a obtenu une audience en distanciel avec le cabinet d'Adrien Taquet. Le collectif a rappelé que ce mouvement est parti des constats des organisations du CEP-Enfance et du grand écart, repéré dans tous les secteurs, entre d'une part les annonces, les intentions affichées et d'autre part la politique menée réellement, les textes réellement adoptés (lois décrets ordonnances), les moyens insuffisants et méthodes qui produisent l'inverse de ce qui est promis ou attendu.

L'audience s'est déroulée dans un jeu de questions réponses où les réponses ne venaient qu'approuver les mesures gouvernementales prises.

Cette posture constante semble ne pas prendre la mesure de l'urgence pour que les enfants puissent se développer et s'épanouir dans la sécurité matérielle et affective nécessaire, pour que leurs droits soient effectivement respectés, pour que leur parole soit réellement entendue.

Sans nier des mesures prises dans certains secteurs, le manque de moyens est criant pour pouvoir les mettre concrètement en œuvre dans le quotidien des enfants.

Nous constatons aussi qu'il s'agit là de mesures ponctuelles, parcellaires, sans réelle cohérence globale qui serait pourtant la clef de voute d'une politique de l'enfance ambitieuse, à la hauteur des enjeux d'avenir qu'elle porte. Par exemple, pour l'AFPEN, c'est le manque de volonté d'écouter les acteurs de terrain que nous sommes, d'entendre nos propositions en termes d'architecture fonctionnelle et d'augmenter le nombre de postes de psychologues pour au final mieux accueillir chaque enfant.

Le CEPE a organisé le samedi 9 octobre une première marche d'échauffement pour la cause des enfants.

Le président de l'AFPEN représentait la profession parmi la petite centaine de participants. Sans être une réussite par le nombre de manifestants, cette action est une première dans la capitale qui sera suivie en région par d'autres initiatives. En janvier un forum est déjà envisagé pour solliciter les candidats à l'élection présidentielle sur leur programme concernant l'Enfance.



Prochaine Assemblée Générale du CEPE, le 16 novembre en visioconférence.

Toutes les informations du CEPE sur son blog [ici](#)

Politique nationale



Plateformes de Coordination et d'Orientation (PCO) 7-12 ans dans le cadre du parcours de bilan et d'intervention précoce pour les enfants avec des troubles du neurodéveloppement (TND).

1^{ère} étape l'écriture de la circulaire

Les PCO 7-12 ans répondent à une demande et à un projet ministériel devant s'orienter sur les troubles du neurodéveloppement (TND: les TSA (spectre autistique) plus légers non repérés en amont, les troubles « DYS », trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité TDAH, les troubles du développement intellectuel (TDI), etc. Lors de la conférence nationale du handicap du 11 février 2020, l'extension du forfait d'intervention précoce pour les enfants de 7 à 12 ans qui présenteraient un écart de développement avait été annoncée par le président de la République. La procédure suit son cours. L'expérience des PCO 0-6ans pointent leur efficacité entre autres dans les zones reculées ou zones franches médicales.

Le groupe de travail ministériel TND PCO 7 – 12 ans auquel l'AFPEN a été invitée à participer, s'est réuni plusieurs fois en 2020 afin d'ajuster la circulaire de cadrage de la mise en place des PCO au niveau national. Le projet de circulaire doit s'inscrire sur la modélisation quasi similaire des PCO 0-6ans. Au sein de ce 1^{er} groupe de travail, important en nombre et très élargi (associations de parents, de professionnels divers) les débats n'ont pas été simples tant les demandes et propositions d'amendements ont été quelques fois contradictoires. La question des modalités d'accompagnement des enfants présentant des difficultés d'apprentissages importants ou sévères divise, tant du côté médical (rémunération des forfaits soins pas à la hauteur, retards de paiements inacceptables, préemptions de services pour devenir des PCO, injonctions ...) que du fond, seuil entre approches des difficultés d'apprentissages comme trouble neurodéveloppemental versus médicalisation des troubles des apprentissages : Trouver la juste mesure ou la bonne distance n'est pas simple.

La circulaire PCO 7-12ans a été publiée le 23 septembre 2021 (en ligne [ici](#)). Cette circulaire interministérielle a pour objet d'accompagner les agences régionales de santé (ARS) et les recteurs dans la sélection des porteurs de plateformes de coordination et d'orientation (PCO) en charge de la mise en œuvre du parcours de bilan et d'intervention précoce de 7 à 12 ans.

L'appel à candidature aux structures médico-sociales se portant volontaire est donc ouvert et mis en place dans le cadre d'un convention structure / ARS selon un cahier des charges spécifique annexé à la circulaire. Dans un deuxième temps ultérieur une convention avec l'Éducation nationale sera établie pour certaines déclinaisons pratiques (modalités d'adressage, bilan "psychométriques" » etc...).

Politique nationale



Plateformes de Coordination et d'Orientation (PCO) 7-12 ans dans le cadre du parcours de bilan et d'intervention précoce pour les enfants avec des troubles du neurodéveloppement (TND).

2^{ème} étape l'écriture du guide de repérage et d'adressage

Cette nouvelle étape est décisive car elle organise les modalités d'adressage aux PCO : qui pourra être qualifié pour effectuer une saisine ? Quel est la place de chacun ? Comment s'effectuera la transmission des documents ? Comment sera garantie la confidentialité et surtout quels seraient les signes de repérage à recueillir par les uns et les autres qui déclenchaient ou non la saisine ?

Un groupe de travail interne à l'AFPEN prépare les réunions et portent ses remarques lors du groupe de travail ministériel initié le 31 aout, groupe de travail beaucoup plus restreint : médecins ou pédiatres paramédicaux neuro, médecins et psychologues Éducation nationale. Les débats sont engagés, quelques fois clivants, tant l'approche du repérage des « Dys » et TDAH questionne. Ce domaine interroge autrement que celui des PCO 0-6 ans (TND/TSA) pour lequel trop d'enfants sont passés au travers des mailles et sans entrer dans les débats polémiques des modalités d'accompagnements précoce et des préconisations.

Dans la réflexion des PCO 7-12ans, la place des psychologues, comme partenaires de réflexion dans l'adressage auprès des familles et des enseignants ou dans l'équipe éducative, est peu évoquée, alors qu'ils peuvent être des personnes ressources. Les objectifs de l'AFPEN quant à sa participation à ce groupe de travail sont modestes, tenter de pointer la délicate opération pour repérer par de simples signes « objectifs » renvoyant à une hypothèse de troubles pour l'enseignant. Et ce afin que chaque enfant diagnostiquée TND puisse avoir les soins dont il devrait bénéficier.

Une troisième réunion s'est tenue le mardi 19 octobre dans le but de finaliser le guide, compléter par une ultime réunion qui a eu lieu ce 15 novembre.

La question se pose du sens de notre place dans ce groupe de travail, de notre apport dans l'élaboration de ces grilles d'adressage qui seront ensuite proposées aux familles et enseignants. Car il s'agit ni plus ni moins d'appréhender les difficultés apparaissant à l'école, les définir, les nommer et déterminer les types d'aides possibles apportées alors aux enfants, aux enseignants et aux familles. Ce n'est pas rien. La démarche d'adressage sur des signes, même persistants, soulève beaucoup d'interrogation pour les psychologues de l'éducation nationale.

Nous avons pour le moment refusé la politique de la chaise vide mais nous avons fait entendre nos points de vue pour une approche plus éco psychologique, tenant compte de la diversité des situations et d'un risque accru de la médicalisation.

Notre vigilance doit être forte et notre exigence sans faille pour que chaque enfant en difficulté à l'école puisse accéder à des prises en charge adéquates en tenant compte de la liberté de choix des familles dans des temps raisonnables. La mise en place des PCO prend-elle ce chemin ?

Retrouvez-nous sur le site : www.afpen.fr / siege.social@afpen.fr / Tél : 06 11 78 72 41

Relations partenaires

AGSAS

Association
des
Groupes de Soutien Au Soutien

dialogue pédagogie-psychanalyse

Association des Groupes de Soutien au Soutien

L'AGSAS a invité l'AFPEN à son colloque organisé les samedi 2 et dimanche 3 octobre 2021 sur le thème : « **Les métiers de la relation : l'éthique en actes** ». Celui-ci s'est tenu à Paris, à l'Auberge de Jeunesse Yves Robert, 20 esplanade Nathalie Sarraute (18^e). Christine Desaubry y assistait le dimanche 2 octobre 2021 pour représenter l'AFPEN. Compte-rendu de cet évènement sur le site de l'AFPEN.

Collectif National Rased



Le 26 avril dernier, le Ministre de l'Éducation nationale faisait parvenir à tous les DASEN le rapport n° 2021-013 de l'Inspection Générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche (IGÉSR) sur « **L'organisation, le fonctionnement et l'évaluation des effets des réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté** ». Suite à ce rapport le collectif Rased a demandé une audience à Monsieur le ministre de l'Éducation nationale afin de rendre compte de ses positions sur le rapport de l'IGÉSR, d'obtenir des clarifications sur ses intentions et d'être partie prenante à l'élaboration d'une éventuelle nouvelle circulaire sur les Rased.

Monique Poblete et Christine Désaubry, représentantes de l'AFPEN au sein du collectif rased



10ème FORUM des RASED

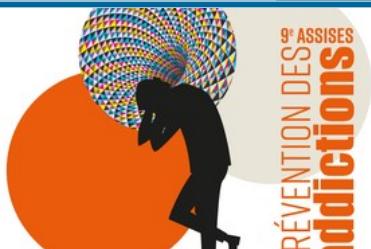
2008-2021
le point sur 12 ans de lutte
Rétrospective et avenir des RASED

L'AFPEN est l'organisatrice de ce 10ème forum qui aura lieu le **samedi 4 décembre 2021** à la bourse du travail à Paris. Seront abordées les thématiques suivantes :

- ◊ la médicalisation de la difficulté scolaire avec Bernard Golse pédopsychiatre et Philippe Mazereau sociologue,
- ◊ l'école maternelle : Quelle prévention possible et quelle place pour le RASED avec Maryse Chrétien présidente de l'AGEEM (Association générale des enseignants des écoles maternelles laïques) et Lucile Guibal de l'ANAPSYPE (Association Nationale des Psychologues pour la Petite Enfance)
- ◊ Accueillir la parole dans le cadre d'un RASED présenté par Alain Noble, psychologue clinicien, psychanalyste et écrivain, membre du comité scientifique de la FNAREN en dialogue avec une équipe RASED.

Retrouvez-nous sur le site : www.afpen.fr / siege.social@afpen.fr / Tél : 06 11 78 72 41

Colloques et Conférences



9^e Assises Prévention des addictions du 17 au 18 novembre 2021

Assises organisées par la Communauté de communes du Pays d'Ancenis.

La crise sanitaire a bousculé nos habitudes, nos modes de vie, nos organisations de travail et nos relations aux autres. L'anxiété, l'isolement ou encore le stress, provoqués par cette pandémie, ont généré une véritable souffrance psychologique chez beaucoup de nos concitoyens, engendrant une explosion des pratiques addictives. La jeunesse, encore plus vulnérable à ces consommations à risque, est particulièrement affectée et doit être une priorité. Cette nouvelle édition des Assises Prévention des addictions abordera principalement quatre sujets d'actualité : le cannabis, la malbouffe, la sexualité des adolescents et les jeux vidéo. Elle sera aussi l'occasion de partager autour des avancées scientifiques et sociétales, des nouvelles dérives comportementales des adolescents, des apports des thérapies brèves, des addictions émergentes au travail, du sport ou des jeux d'argent ainsi que d'écouter les témoignages forts de plusieurs personnalités.

Ancenis-Saint-Géron (44150) - France

Pour tout renseignement:

Site : www.pays-ancenis.com/prevention-addictions



Intérêt des dispositifs groupaux dans l'élaboration du traumatique Le 20 novembre 2021 (Paris)

Colloque organisé par l'Institut français d'analyse de groupe et de psychodrame.

La situation inédite que nous avons eu à vivre, et vivons encore, sous d'autres modes, est une mise à l'épreuve de nos capacités collectives de trouver, quelquefois dans le désordre et la précipitation, les moyens d'assurer, en modifiant considérablement les formes, la permanence de nos tâches relationnelles, thérapeutiques, pédagogiques ou éducatives. Ainsi, des trésors d'inventivité ont pu être, ont à être, mobilisés dans un contexte marqué par l'incertitude, laquelle rend la vie singulièrement plus difficile pour les plus fragiles. Du fait des conditions particulières du confinement, le travail groupal a été rendu plus compliqué. Les organisations, les équipes qui les composent, ont dû se métamorphoser, laissant apparaître, ce faisant, la trame secrète qui d'ordinaire les porte. Aussi bien les patients, les usagers que les soignants et autres professionnels ont fait l'expérience, par leur manque cruel, de l'importance des liens formels et informels dans lesquels sont déposés et rituellement ranimés nos sentiments d'appartenance et de coexistence. Ce colloque mettra en évidence en quoi et comment les institutions et les groupes peuvent constituer des ressources face à des situations de crise et permettre l'élaboration de leurs effets traumatiques.

Lieu : Montparnasse Rencontres (Paris)

Renseignements :

Courriel : contact@ifagp.fr

Site : www.ifagp.fr



AFPEN Siège Social
7 allée des taminiers
35160 MONTFORT sur MEU.

Idées lecture !

Voici quelques ouvrages d'horizons divers. Vous avez un coup de cœur pour un livre à recommander aux collègues ? N'hésitez pas, nos colonnes vous sont ouvertes.



La méthode des 3i
Pour les enfants atteints du trouble du spectre autistique

L'association Autisme Espoir Vers l'Ecole annonce la publication de son livre sur la méthode des 3i basée sur une vision novatrice de l'autisme établie sur quinze années d'expériences. Elle serait en cours d'évaluation par la HAS. 600 enfants ont été pris en charge, 97% des parents satisfaits (Etude Médiamétrie 2017).

La méthode des 3i (intensive, individuelle et interactive) est une méthode basée sur le jeu qui consiste en une prise en charge intensive (40H par semaine) qui fait appel à une large équipe de bénévoles, impliqués sur une longue durée, 2 à 4 ans avant la rescolarisation, et qui animent les séances de jeu avec l'enfant. En 2018, une première étude prospective parue dans la revue *BMC pediatrics* note des effets positifs sur le comportement mais la HAS alors ne reconnaît pas cette méthode en raison de la faiblesse des études.

Psychologue de l'Éducation nationale, et psychanalyste, Alain Noble rassemble dans son dernier ouvrage, tous les éléments autour des difficultés d'apprentissage de l'enfant, afin de permettre au lecteur, non seulement d'en comprendre les agencements complexes et les enjeux, mais également d'en tirer des idées pour l'amélioration de son exercice professionnel.

Il rappelle le cadre de travail du psychologue dans l'institution scolaire dont il est le seul garant et qui ouvre un espace et un temps, aux enfants, aux parents, et aux enseignants, dans lequel chacun est invité à se positionner en temps que sujet confronté aux difficultés inhérentes aux apprentissages et plus largement à celles de la vie. Entre l'institution scolaire, et les différents professionnels qui interviennent autour de l'enfant, il se doit de jouer le rôle du tiers séparateur pour permettre la reprise de la subjectivité.

A lui d'être créatif avec ses collègues de travail, pour mettre en place des dispositifs propices à ce travail.

Voilà quels sont les mots de Pierre DELION, psychiatre de renom, qui a préfacé l'ouvrage, et de Laurent CHAZELAS, président de l'AFPEN qui en a écrit la postface. Deux recommandations qui nous garantissent la qualité de l'ouvrage et nous invitent à le lire.

Soutenir le je(u) des différences à l'école

Rôle et place du psychologue

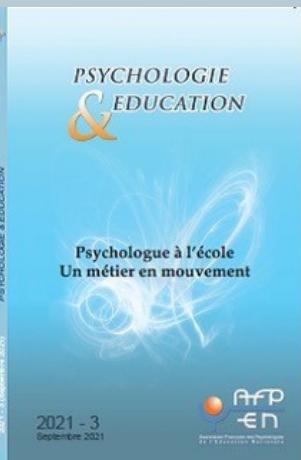
Alain Noble

*Prefaces de Pierre Delion et Emmanuel Diet
Postface de Laurent Chazelas*



Chronique Sociale

Psychologie & Éducation 2021-3



Psychologue à l'école, un métier en mouvement

Pour ce numéro 2021-3 de *Psychologie & Éducation*, nous poursuivons la réflexion sur le métier de psychologue dans le champ scolaire avec deux grandes parties. La première, tournée vers la pratique professionnelle, termine la série d'articles proposés par des psychologues EN EDA précédemment. La seconde rend compte de deux recherches en psychologie du développement : sur la construction de la temporalité et ses aléas souvent ignorés, et sur les apports du dessin de la famille imaginée dans un contexte interculturel.

Il y a quelques mois, huit psychologues de l'Éducation nationale, de la spécialité EDA (Éducation, Développement et Apprentissage), ont été invités à écrire un article à partir de leur travail universitaire (EPR, écrit professionnel réflexif). Cinq articles ont été publiés (revue 2021-2) et les trois autres le sont dans ce numéro. C'est au sein de leur stage en milieu scolaire qu'ils ont mené des observations et des expérimentations. Ce fut pour eux l'occasion de s'interroger sur le métier de psychologue dans l'école, nouveau champ d'exercice pour la plupart, venus d'autres secteurs comme la santé, le social, le médico-social, etc.

Cet ensemble d'articles pose des questions essentielles et très actuelles sur notre rôle auprès des équipes, sur l'évolution du métier d'enseignant et sur l'inclusion scolaire. Le fil conducteur de ces écrits est *le positionnement* du psychologue dans son exercice. Ce signifiant amène avec lui l'idée d'un mouvement, d'une dynamique. Il exprime comment, à travers des situations très diverses, le psychologue est en observation et à l'écoute, et comment il s'ajuste au fil des rencontres et des sollicitations qui lui sont adressées. Le psychologue reformule, met en forme, dégage le sens de ce qui se passe et le partage avec ses partenaires. Dans ses interventions, il est pris dans des tensions et doit composer entre le cadre institutionnel et la réalité des demandes. Dans les articles, ce questionnement général autour du positionnement et du rôle du psychologue s'articule à des thèmes plus précis qui partent de la clinique, institutionnelle ou plus individuelle.

Le comité de lecture

comite-lecture@afpen.fr

Bulletin d'abonnement sur : www.afpen.fr

Textes officiels et liens utiles

Inscription aux Concours des PsyEn

Les inscriptions aux concours de la session 2022 ont lieu **du mardi 19 octobre 2021, à partir de midi, au mercredi 17 novembre 2021, 17 heures, heure de Paris.**

Le calendrier ainsi que le dossier complet est à lire sur le site du ministère ou [ici](#)

Le nombre de postes offerts n'est pas encore connu. Il sera publié au plus tard la veille de la première épreuve d'admissibilité.

Mobilité/ mouvement interacadémique pour la rentrée 2022

Dans le BO du 28 octobre dernier, vous trouverez toutes les informations et le calendrier quant aux règles et procédures du mouvement national pour les psyEN, que vous soyez détachés ou intégrés dans le corps des psychologues. Pour aller directement sur la page, cliquez [ici](#)

SITE FACEBOOK !



Offres d'emploi de psyEN

Consultez de nombreuses offres d'emploi partout en France sur le groupe Facebook AFPEN (groupe privé):

> <https://www.facebook.com/groups/afpen/>

Vous pouvez de plus nous retrouver sur notre page Facebook :

> <https://www.facebook.com/afpenpsyEN/>

Adhésions 2022!

Comment adhérer?

Une offre promotionnelle SPECIAL CONGRES !!

Soit en ligne avec le paiement échelonné : [Cliquez ICI](#)

Soit en téléchargeant une fiche d'adhésion : [Cliquez ICI](#)

Soit plus traditionnellement auprès de votre délégué départemental. Pour connaître les coordonnées de votre DD, renseignez-vous auprès d'Odile VETTER : odile.vetter@orange.fr

Comité de publication

Laurent Chazelas, directeur de la Publication

Rédaction et relecture: Christine Desaubry, Fanny Designe, Mélaine Descamps-Bal,

Florence Dubois, Patricia Garouste, Françoise Ichard, Gaby Keiser-Weber,

Suzanne Lavarenne, Véronique Le Mézec, Monique Poblete, Odile Vetter,

Synthèse et mise en page : Fanny Designe

Finalisation : Laurent Chazelas

Envoi aux adhérents : Richard Redondo